47e ANNÉE. — N° 16.486

DIRECTION & ADMINISTRATION :
8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS :
8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE
aux Bureaux du Journal,
à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 »	15 f.	28 f.
France et Colonies...	8 50	16 f.	30 f.
Etranger.........	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

MARDI
21
AOUT 1917
SAINTE JEANNE
SOLEIL : lever 6 h. 12; couch. 7 h. 58
LUNE : P. Q. le 25; pleine le 3

AU FRONT FRANÇAIS

(De notre Correspondant de Guerre)

De l'un des forts que défendent nos lignes de l'Est, je vois s'étendre sous un soleil enfin radieux l'immense plaine de Wœvre. Le ciel est bleu, le temps clair, mais il ne s'agit pas de jouir d'un beau panorama, il s'agit de se battre. A la vérité, nous sommes ici dans un secteur calme. Si l'on se bat, c'est là-haut. Les avions ennemis, toute cette matinée, multiplient leurs incursions sur la région barroise. Les obus traceurs et les shrapnells bombardent sans interruption l'essaim des pirates de l'air. Las de regarder si le ciel ne nous tombe pas sur la tête, je parcours de l'œil les positions que nous occupons en face de l'ennemi.

Elles sont, selon l'expression qui fait image, cristallisées depuis un an et demi. Devant moi, dix, vingt villages de Wœvre, avec le réseau innombrable des routes blanches. Les cloches devraient sonner dans toutes les petites églises qu'entourent des agglomérations de toits, et les champs, en cet août finissant, devraient être emplis de travailleurs. Mais non, c'est le silence absolu, le désert, et le soleil n'éclaire que les campagnes abandonnées, les maisons ruinées. Les Hauts-de-Meuse s'étagent à ma gauche. Le camp des Romains, où sont les Allemands, est un observatoire excellent pour surveiller la plaine. Nous n'en connaissons pas la valeur en tant que position fortifiée, non plus que celle du fort de Lionville, qui est en face de lui.

J'ai soigneusement visité un des forts de Douaumont, de Vaux et de Troyon. Le valeureux officier qui me faisait faire le tour du propriétaire sait ce que c'est qu'une canonnade. Il a été terriblement blessé, et il fut sous l'orage des obus de tous calibres. L'un de ces bombardements se chiffrait par 32,000 projectiles en vingt-quatre heures. L'admirable soldat s'étonne moins de n'y avoir pas laissé sa vie que de n'être pas devenu fou. Il a vu s'écrouler les murailles les plus épaisses, s'effriter les coupoles d'acier. Il n'a plus de confiance que dans le béton, après avoir vu un obus de 400 neutralisé par une couche de cette matière. La puissance de l'explosif est telle à présent qu'il faut aller chercher une casemate d'abri à vingt mètres sous la terre et le roc.

Au-dessus de cet abîme, le fort peut s'écrouler sans dommage pour ceux qui habiteront ces catacombes et qui resteront futiles observateurs de l'inscription qu'on lit dans tous les forts de l'Est : « S'ensevelir sous les ruines plutôt que de se rendre ».

Ce n'est pas que la paix idyllique règne sur tout ce front de Woëvre et des Hauts-de-Meuse. La plaine où les étangs multipliés attestent qu'en plein été des combattants s'embourberaient, n'est accessible ni à des assaillants, ni à des positions sérieuses d'artillerie. Peu désireux d'y laisser leurs os comme par le passé, les Allemands se contentent d'un rôle expectant. Ils ont, dans les villages bas qu'ils occupent autour du Mont-Sec, de petites garnisons de landwehr.

Au-dessous d'un fort qui est à nous, ils possèdent un grand village où ils ont creusé un long tunnel qui communique avec l'autre versant du mont. Ce sont d'ailleurs d'infatigables constructeurs de galeries, et la guerre de taupes n'a pas de meilleurs adeptes. Ils s'y sont spécialement appliqués sur les Hauts-de-Meuse, une fois qu'ils ont été convaincus de l'inutilité de combattre dans cette gigantesque cuvette de la Woëvre.

Il semble que sur certains points de celle-ci on soit mutuellement résolu à ne pas s'exciter. Des mitrailleuses guettent les imprudents et le reste du temps se passe en patrouilles. L'une de ces dernières, allemande, enleva l'autre soir un cuistot de chez nous qui était allé porter la soupe à des copains.

Si de la plaine on se rapproche des bois, la guerre s'anime. La forêt d'Apremont, le bois d'Ailly, le bois Brûlé et le bois Jaune ne sont point des lieux d'élection. Les meurtriers engins de tranchées s'y emploient activement. Là on est nez à nez et l'on se massacre obstinément.

Parfois, comme aujourd'hui, lorsque je reviens dans une ville d'arrière, les Allemands s'offrent le barbare plaisir de bombarder des civils. Il est midi. Vingt-sept obus de 150 tombent sur l'innocente cité. Les habitants ont des abris à leur disposition, mais ils bravent le sort. Sous une porte cochère, une jeune maman tient dans ses bras une blonde fillette. « Tu n'as pas peur, n'est-ce pas ? » L'enfant fait non de la tête. Une jeune fille a ramassé dans la rue un éclat encore brûlant. « Voyez comme c'est chaud, monsieur ! » Et un vieillard qui lisait son journal sur un banc de la place publique ne s'est pas interrompu sinon pour dire : « Que ces gens-là sont embêtants ! »

Emile THOMAS.

A Travers la Presse

HERVE CONTRE HUMBERT.
« MARTELAGE » ET « PERCEE »

Paris, 20 août.

M. Gustave Hervé relève dans la *Victoire* que le sénateur Charles Humbert, dans le *Journal*, après s'être extasié devant la formidable préparation d'artillerie que les Anglais et nous-mêmes avons apportée dans cette offensive des Flandres, en tire cette leçon que nous sommes enfin arrivés à la bonne méthode, celle du « martelage » qui est, en somme, la condamnation de la « percée ».

M. Gustave Hervé s'insurge contre cette théorie, tout en reconnaissant les résultats de la campagne : « des canons ! des munitions ! »

D'abord, rien ne prouve encore que la percée soit impossible après un bon martelage, et, au contraire, certains faits semblent établir qu'en certaines circonstances la percée eût été possible si le haut commandement l'avait cru davantage.

A l'appui, M. Hervé cite deux cas : Carency (mai 1915) et Péronne (4-5 juillet 1916), ce dernier confirmé par le chef d'armée von Below :

Le danger de ce nouveau doctrinarisme, c'est que demain ou après-demain, si l'on a mis dans la tête de nos généraux que toute percée est impossible, ils manqueront des occasions comme celle de Carency et comme celle de la Somme; même quand la dernière ligne fortifiée de la position ennemie sera bouleversée et occupée, même si l'ennemi a sur ce point une défaillance morale momentanée, ils n'oseront pas en profiter et ils manqueront l'occasion d'amener un repli général et désordonné de l'ennemi, qui lui coûterait plus cher que son repli, fait tranquillement, il y a quelques mois, de Bapaume, de Péronne et de Noyon.

Du martelage, tant qu'on voudra !

Mais à une condition, c'est que dans l'esprit de nos soldats et surtout de leurs chefs, le martelage ait pour couronnement la percée.

FRANCE, ITALIE ET ESPAGNE

A l'occasion du voyage de M. Poincaré en Italie et des dépêches officielles qui ont été le post-scriptum, M. Albert Milhaud écrit dans le *Rappel* :

Si nous voulons de part et d'autre reprendre respectivement Trente et Trieste, l'Alsace et la Lorraine, il faudra rester unis pour les conserver. Nos deux pays veulent avoir, comme le dit le roi d'Italie, « des frontières libres à jamais soustraites aux attaques d'arrogants adversaires ». On les conquerra en commun pour les défendre d'accord. L'Italie ne peut pas oublier, suivant le mot d'un publiciste italien, que « la frontière occidentale de l'Italie ce ne sont pas les Alpes-Maritimes, c'est le Rhin » et que « Metz est la base allemande pour l'invasion de l'Italie ». Nous ne pouvons pas oublier, nous, suivant le mot du même publiciste, M. Libero Tancredi, que « Trieste est la base autrichienne pour l'invasion de la France ».

Un jour, l'Espagne, à son tour, comprendra qu'elle-même « ne se défend sur les Pyrénées qu'en se défendant sur le Rhin ». Déjà, dans les éléments les plus sagaces de sa population éclairée, elle prend conscience des divers liens qui l'unissent à ses sœurs latines. Le rapprochement plus étroit de l'Italie et de la France rendra l'Espagne plus attentive à la valeur du bloc latin pour la consolidation de l'Europe occidentale.

UNE VUE SUR L'ALLEMAGNE

Le leader du *New-York Herald*, Pierre Veber, nous rapporte aujourd'hui ces propos recueillis ces jours-ci d'une personne très au courant de ce qui se passe chez nos ennemis :

L'Allemagne est plus épuisée qu'on ne le croit généralement. Au début de la guerre, vous aviez tendance à exagérer cet épuisement. Aujourd'hui vous péchez par l'excès contraire. Je ne vais pas jusqu'à dire que cet épuisement puisse amener forcément la fin des hostilités. Cette fin, pour être une vraie fin, ne peut être amenée que par la victoire. Ce que je puis seulement vous dire, c'est qu'à l'heure actuelle en Allemagne, pour manger à sa faim, il faut avoir 40,000 francs de rentes.

La disette est telle que l'on prévoit le moment où l'on obligera les enfants à marcher nu pieds. La disette est plus sensible encore dans le compartiment des matières grasses; ainsi, le savon faisant défaut, on ordonna de remplacer le linge de table par du papier. Mais le papier a fait défaut aussi; alors on le remplaça par la plus franche cordialité.

Symptôme assez curieux : la fonte commence à manquer ! Ce que l'Allemagne payait 60 francs, elle ne peut l'obtenir pour 300 dans les pays neutres. Or, elle se vantait d'être la nation la plus riche en fonte; en ce moment elle achèterait au prix que l'on voudrait, et elle ne trouve pas vendeur.

L'opinion, dans certains milieux neutres, c'est que le kaiser voudrait bien obtenir la paix et qu'il n'y parvient pas. Soyez sûr que l'offensive de Galicie a été une offensive politique; l'Autriche donnait de sérieuses inquiétudes. Il fallait lui rendre un peu de mordant.

On prête au kaiser l'intention d'arrêter les hostilités avant l'entrée en scène des Américains; nos ennemis redoutent l'intervention de ce nouvel allié, qu'ils savent implacable.

Vous me questionnez sur la « disette d'hommes ». A mon avis, elle est indiscutable; elle se décèle partout. Les Allemands ont-ils caché l'étendue de leurs pertes ? Je ne puis l'affirmer. Mais j'estime qu'ils n'ont plus le matériel humain nécessaire pour arrêter le flot montant de leurs adversaires.

Les financiers allemands sont extrêmement inquiets, non seulement pour l'avenir, mais aussi pour le présent. La paix sur la base du « statu quo », qui serait la moins onéreuse pour les centraux, est encore trop onéreuse, car elle laisserait l'Allemagne ruinée et sans crédit; pourtant, il n'est pas un seul Allemand un peu instruit qui ne comprenne qu'on exigera ce que le pape appelle des restaurations. C'est donc la continuation forcée de la guerre. Là-bas on espère encore ! Quoi ? On ne sait pas !

Ce dont l'Allemand souffre le plus, c'est l'impossibilité de commercer. Tant que les ouvriers sont soldats, la crise est retardée; mais à la paix elle éclatera telle que la prévoient les économistes.

Ainsi, l'ennemi se trouve entre une guerre qu'il ne peut plus continuer et une paix dont il redoute les conséquences. Et je crois bien qu'il redoute encore plus la paix que la continuation de la guerre.

Nous reproduisons cette opinion telle qu'elle nous a été donnée; il nous est impossible d'en vérifier les raisons. Nous verrons si les événements la justifient. Ajoutons que la personne que nous avons interrogée fixe à mai prochain la cessation des hostilités.

La nouvelle Bataille de Verdun est engagée

Elle se développe à notre avantage. — Nos Troupes ont déjà fait de nombreux prisonniers

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 19 Août (23 heures)

La lutte d'artillerie a pris une activité marquée dans la région de BRAYE et de CERNY, ainsi que sur les DEUX RIVES DE LA MEUSE, notamment dans le secteur de BEZONVAUX.

Aucune action d'infanterie.

REIMS a reçu 600 obus. Un civil a été blessé.

Du 20 Août (14 heures)

En BELGIQUE, lutte d'artillerie assez violente dans la région au NORD DE BIXSCHOOTE.

En CHAMPAGNE, nos batteries ont exécuté des tirs efficaces sur les organisations allemandes. Plusieurs incursions dans les lignes ennemies nous ont permis de ramener des prisonniers.

Sur les deux RIVES DE LA MEUSE, nos troupes se sont portées ce matin à l'attaque des positions allemandes avec une magnifique ardeur.

D'après nos premiers renseignements, la nouvelle bataille de Verdun se développe à notre avantage sur un front de dix-huit kilomètres, du BOIS D'AVOCOURT AU NORD DE BEZONVAUX.

De nombreux prisonniers sont déjà ramenés à l'arrière. La bravoure de nos troupes est au-dessus de tout éloge.

Dans la région de BADONVILLERS, nous avons aisément repoussé un coup de main ennemi.

Assez grande activité d'artillerie en HAUTE-ALSACE.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 19 Août (soir)

Une opération de détail exécutée avec succès, ce matin, vers la route d'Ypres à Poelcapelle, nous a permis d'avancer notre ligne d'environ cinq cents mètres, sur un front de mille six cents mètres, et d'atteindre au prix de pertes minimes tous nos objectifs, comprenant une série de fermes fortement organisées.

L'ennemi, qui a subi de lourdes pertes, a laissé un certain nombre de prisonniers entre nos mains.

Le nombre de prisonniers faits par les alliés, au cours des combats du 16 courant, au nord-est d'Ypres, s'élève à deux mille cent quatorze, dont cinquante officiers.

Le vent d'ouest a continué hier à souffler avec violence. Nos pilotes n'en ont pas moins poursuivi tous les jours avec activité et succès leurs opérations de bombardement, leur travail en liaison avec l'artillerie et la prise de vues photographiques. Trois appareils allemands ont été abattus en combats aériens et quatre autres contraints d'atterrir désemparés. Huit des nôtres ne sont pas rentrés.

Du 20 Août (après-midi)

Une contre-attaque lancée, au cours de la nuit, sur les positions enlevées par nous hier matin au SUD-EST D'EPEHY, a été entièrement rejetée à la suite d'un violent combat.

Nous avons exécuté avec succès, la nuit dernière, un coup de main au SUD DE LENS. Notre ligne a été légèrement avancée sur le front de la bataille d'Ypres au SUD-EST DE SAINT-JANSTOECK.

Les Défenses formidables de Lens

Front britannique, 20 août. — L'ennemi montre manifestement l'intention de tenir dans Lens si possible, et son procédé des fortifications bétonnées y a atteint son point culminant. Les égouts eux-mêmes ont été élargis et bétonnés. Au-dessus les caves, déjà solidement voûtées, ont été encore renforcées. Les fosses des mines, les caves en ruines, les conduits d'écoulement, tout a été renforcé par des travaux en ciment armé. Les maisons ont été démolies systématiquement, de manière à former de larges avenues pour les tirs en enfilade.

Au cours d'une attaque locale, les Canadiens ont eu à combattre dans un de ces systèmes de défense, et le combat qui eut lieu à la grenade et à la baïonnette, et qui fut féroce, tourna à leur avantage.

Le nombre des prisonniers faits hier seulement au cours des combats devant Lens, s'élève à 1,150, et encore ne sont-ils pas tous dénombrés.

L'Importance qu'ils attribuent à Lens

Front britannique, 20 août. — Il n'est question, au quartier général anglais, que de l'effronterie des Boches. Après leur mensonge sur la prise de Langemarck, ils essaient de nouveau de nier les progrès britanniques devant Lens.

« A Lens, dit le radiotélégramme allemand, nous avons trouvé un ordre du jour d'après lequel nos ennemis se proposaient d'atteindre Vendi-le-Viel, qui est à 4 kilomètres du front actuel. »

Cet ordre du jour, qui n'a jamais existé, est, en effet, une trouvaille à l'aide de laquelle la garde prussienne masque sa déconfiture :

« Les vagues d'assaut, continue le fantastique rapport officiel, se sont écroulées devant notre tir et nous les avons refoulées jusqu'à notre **troisième ligne** » (sic).

Voilà une étonnante manière de confesser que cette ligne et les deux précédentes ont été prises. Quoi qu'il en soit, ce bulletin montre l'importance attachée par nos ennemis à la possession de Lens.

Communiqué belge

Le Havre, 19 août.

Au cours de la nuit du 17 au 18 courant, une de nos patrouilles a combattu des éléments avancés sur la rive gauche de l'YSER, au sud de SAINT-JACQUES-CAPELLE.

Hier et aujourd'hui, notre artillerie a exécuté une dizaine de tirs de destruction sur les batteries ennemies et neutralisé quelques autres de celles-ci.

Notre aviation a montré une grande activité. La semaine dernière, malgré le barrage continuel opposé par l'aviation ennemie, qui opère en formations denses, nos avions ont exécuté de nombreuses missions au-dessus des lignes ennemies et mitraillé celles-ci à faible altitude.

Le 16 août, le sous-lieutenant Thieffry a abattu son septième avion allemand.

Armée d'Orient

LES EFFETS DU BOMBARDEMENT DE MONASTIR

Corfou, 20 août. — Outre les victimes non encore dénombrées et un grand nombre d'édifices détruits, un bon quart de Monastir a été brûlé à la suite du bombardement de vendredi. La population, affolée, composée en majeure partie de femmes et d'enfants, s'enfuyait des maisons détruites et incendiées, dans diverses directions. Elle a été recueillie et dirigée sur l'arrière.

Insurrection en Serbie et en Bulgarie

Corfou, 20 août. — L'insurrection en Serbie a atteint non seulement la région de la Morava, mais aussi quelques régions de la Macédoine, et même celles de la vieille Bulgarie. Un fugitif a annoncé aux autorités françaises que deux bataillons du 5e régiment supplémentaire ont été envoyés du front pour réprimer l'insurrection dans le département de Tetovo.

Une insurrection dans la région de Kustendil, en vieille Bulgarie, où les insurgés ont incendié Bossiligrad, aurait eu lieu simultanément avec celle de Serbie.

La Mort d'Almereyda

Paris, 20 août. — Le corps d'Almereyda, qui devait être rendu à la famille aux fins d'inhumation, est retenu encore à Fresnes par les autorités judiciaires, ce qui semble indiquer que l'instruction n'est pas close, comme l'ont annoncé les informations officielles.

En Finlande
la Situation reste grave

Helsingfors, 19 août. — Des désordres se sont produits hier. Le nombre des marins et des soldats qui y ont participé est insignifiant. L'intervention des représentants des organisations exécutives démocrates, ainsi que le tact des autorités russes locales ont contribué à la solution favorable des événements.

Dans les sphères compétentes, la démission du sénateur Tokkoy est considérée comme naturelle, en raison de ses rapports difficiles avec les autres membres du Sénat et la nécessité de la formation d'un nouveau Sénat.

On doute que Tokkoy puisse se charger de la présidence du nouveau Sénat, sa manière d'agir ayant trouvé de la désapprobation, même dans le parti socialdémocrate. En général, la formation d'un Sénat socialiste inspire des doutes. Le refus des socialdémocrates forcera apparemment le gouverneur général à s'adresser, pour la formation du Sénat, à un autre et plus nombreux parti, à savoir le parti vieux-finnois.

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle est considérée comme grave.

On prépare la Campagne d'Hiver

Pétrograd, 20 août. — Le gouvernement russe prend actuellement toutes ses dispositions en vue d'une quatrième campagne d'hiver : tous les contrats passés avec les industriels et les agriculteurs par les autorités civiles et militaires ont été renouvelés. Le calme de l'hiver sera employé à la préparation de la campagne de printemps.

Les Prévisions de Korniloff

Pétrograd, 20 août. — Le général Korniloff, qui vient de passer une demi-journée à Pétrograd, a reçu les représentants de la presse au moment de partir. A leurs questions sur la situation militaire, le général a répondu :

« Vous avez pu constater que les choses vont un peu mieux sur le front. Partout, maintenant, notre armée montre à nouveau de la résistance. Grâce à des mesures énergiques et qui deviendront plus énergiques, notre armée retrouve son aptitude au combat. Le point où j'ai des craintes est le front roumain, où il faut s'attendre à un grand développement des opérations. D'autre part, je m'attends à de fortes poussées allemandes sur le front nord, et je ne serais pas étonné si elles étaient combinées avec une manœuvre navale et une tentative de débarquement. »

Le Transfert de la Famille impériale à Tobolsk

Pétrograd, 19 août. — Le gouvernement provisoire communique la note suivante :

« Le gouvernement a décidé, pour des considérations et des nécessités d'ordre d'Etat, de transférer dans une nouvelle résidence l'ex-empereur et l'ex-impératrice, qui sont détenus et surveillés. La ville de Tobolsk a été désignée pour être la nouvelle résidence de l'ex-empereur et de l'ex-impératrice qui y ont été transférés. Des mesures de sûreté avaient été prises à cette occasion. Les enfants et quelques personnes de l'entourage de l'ex-empereur et de l'ex-impératrice se sont rendus avec eux à Tobolsk de leur plein gré et dans les mêmes conditions qu'eux. »

Peines sévères contre ceux qui outrageraient les Alliés

Pétrograd, 20 août. — Un article du journal « Novaya Jizn » renfermant des expressions blessantes et outrageantes à l'égard des puissances alliées et leurs représentants a provoqué l'indignation dans les sphères du gouvernement provisoire. Celui-ci a adopté à ce sujet une loi punissant de la réclusion dans une forteresse les coupables d'outrages à l'égard d'une puissance alliée, ses souverains ou chefs d'Etat, ainsi qu'envers son gouvernement et ses représentants diplomatiques.

Le rédacteur en chef du « Novaya Jizn » est Maxime Gorki.

Le Récent engagement naval d'Héligoland

Londres, 20 août. — La dernière affaire qui a eu lieu dans la mer du Nord a duré dix minutes, mais cela a suffi pour infliger des dommages très sérieux aux bateaux allemands qui y prirent part. Suivant la version allemande, une patrouille allemande de dans la mer du Nord rencontra des croiseurs et des contre-torpilleurs ennemis à la limite de la zone barrée par les mines, et les attaqua. Les Allemands ajoutent, naturellement, qu'ils n'ont pas eu de pertes.

PRUSSIENS ET BAVAROIS

On a bien tort de dire que les loups ne se mangent pas entre eux. Les Boches n'ont pas de ces scrupules. Les Allemands du nord sont en train d'envahir la Bavière et de la traiter en pays conquis. La vie devenant difficile chez eux, ils s'abattent comme des sauterelles chez le frère voisin, et se mettent en devoir de ne lui laisser que les os et la peau.

Le Bavarois tondu crie comme un beau diable et dénonce les véritables razzias que les « indésirables » du Nord pratiquent cyniquement. Ils se présentent dans les huttes, dans les fermes, payant en bel argent et en belles paroles, mais si on les éconduit, ils vont jusqu'à la menace. Les incidents se multiplient. Les journaux protestent avec l'approbation de la censure.

« Les journaux, dit la *Munchener Augsburger Abendzeitung*, sont remplis de plaintes sur l'accaparement de comestibles par les Allemands du Nord qui villégiaturent en Bavière. Les accapareurs sont devenus une plaie. En 1916, le nombre des étrangers atteignait 400,000 : ce fut comme si des tribus entières d'Allemands du Nord avaient émigré pour des mois au sud-ouest de l'empire... Tout était mis en œuvre pour extorquer au paysan les produits dont il avait peine à se passer pour lui-même. Le butin emmagasiné dans des malles, paniers, caisses, boîtes, prenait le chemin de l'Allemagne du Nord. »

Les feuilles de Bavière ne prennent pas de métaphores pour appeler ces collectionneurs de victuailles des « étrangers ». Elles signalent chez eux « une forte dose de l'impudence propre aux Allemands du Nord ».

Les Bavarois ne s'en sont pas tenus à des manifestations platoniques de mécontentement. Ils ont pris l'offensive. Puisqu'on les traitait comme les Allemands traitent les pays envahis, ils ont pris quelques mesures de défense assez originales qu'énumère avec indignation un journal de Berlin, la *Taegliche Rundschau* :

« Les étrangers en villégiature dans le district de Berchtesgaden (Bavière), viennent d'être imposés d'une façon toute spéciale. Tandis qu'ils paieront 100 % de plus pour le pain, ils n'auront droit qu'à la moitié de la quantité de lait allouée quotidiennement à chaque particulier; ils ne pourront recevoir ni œufs, ni produits à base de farine. De plus, après quatre semaines de séjour, ils devront quitter le district. Les baigneurs de Reichenhall, seuls, sont à l'abri de ces mesures. »

La colère du journal de Berlin est délicieusement comique. Il se révolte à l'idée que les Bavarois osent se soustraire au pillage organisé par leurs frères du nord. Il somme l'office impérial d'alimentation de dire si « de telles prescriptions sont conformes à la loi ». Mais l'office impérial d'alimentation a d'autres soucis, et il se tient coi.

Il ne nous déplaît pas de constater que l'union sacrée est fort ébranlée par ces querelles alimentaires. Elles feront plus pour désagréger le bloc loyaliste allemand que « l'esprit démocratique » dont les naïfs attendent de si beaux résultats.

« Quand je ne parle pas, je ne pense pas » dit notre Midi de France. « Quand je ne mange pas, je ne pense pas », réplique l'Allemand du Nord. Pour lui, les grandes pensées viennent non du cœur, mais du ventre !

P. B.

Verrons-nous des Chinois sur notre Front ?

Tien-Tsin, 20 août. — Le gouvernement de Pékin est fréquemment sollicité depuis quelque temps par des généraux de l'armée chinoise, qui désirent être autorisés à servir en Europe avec leurs troupes.

CYCLISME

Walthour fait une Chute et se fracture le Crâne

Paris, 19 août. — Cette après-midi, au vélodrome du Parc des Princes, le coureur cycliste Walthour, 39 ans, sujet américain, a fait une chute, par suite de l'éclatement du pneu d'avant de sa bicyclette et s'est fracturé la base du crâne.

Il a été transporté à l'hôpital dans un état très grave.

Au cours de la nuit, l'état de Walthour était stationnaire, sans aggravation apparente.

L'Application de la Loi Mourier

LE DÉCRET

Paris, 20 août. — Le « Journal officiel » publie un décret portant énumération des unités combattantes dans lesquelles seront versés les militaires visés par l'application de la loi Mourier.

Ce décret est précédé du rapport suivant :

« Monsieur le Président,

» La loi du 10 août 1917, fixant les affectations aux unités combattantes des mobilisés officiers, sous-officiers et soldats, appartenant à l'armée active et à la réserve de l'armée active, stipule dans son article :

» 1. Que les militaires qu'elle saisit seront versés dans les unités combattantes dont l'énumération fera l'objet d'un décret.

» Tel est l'objet du décret ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute approbation.

» L'énumération qu'il contient comprend des formations qui, à proprement parler, ne peuvent être appelées combattantes, telles les unités de sapeurs, de navigation, et les groupes de brancardiers, d'autant, pour ces derniers, que leur personnel est neutralisé au regard des conventions internationales.

» L'insertion de ces formations dans la liste répond à la nécessité de les ravitailler en professionnels des jeunes classes.

» Par contre, cette énumération ne renferme pas tous les éléments de l'armée appelés à combattre, telles les unités territoriales qui ne peuvent évidemment recevoir des mobilisés des classes jeunes visés par la loi.

» Il doit être entendu, d'autre part, que si la loi oblige à verser certaines catégories de mobilisés aux formations combattantes, elle ne crée en aucune manière pour les militaires laissés en dehors de ces prévisions, un droit à ne pas servir dans ces formations.

» La loi du 10 août 1917 a pour but, non de stabiliser des situations acquises, mais de fixer un programme minimum d'aménagement. Le commandement ne saurait se tenir en deçà de ce programme sans violer la loi. Il peut dépasser, si les besoins du service l'exigent.

» Signé : PAINLEVÉ. »

DECRET

Article 1er. — Sont réputées unités combattantes pour l'application de la loi du 10 août 1917, les formations mobilisées énumérées ci-après :

ARMÉES DU NORD ET DU NORD-EST

1° **Etat-major**, divisions actives d'infanterie et de cavalerie, état-major de brigades actives (ou anciennement dites de réserve) d'infanterie et de cavalerie, état-major de commandements d'infanterie des divisions actives ou anciennement dites de réserve, missions militaires près les armées américaines, belges et britanniques, en ce qui concerne le personnel employé dans les divisions et formations subordonnées, missions militaires chargées de l'administration de l'Alsace en ce qui concerne le personnel des cercles de Thann et de Dannemarie, dont la résidence est fixée à moins de huit kilomètres des lignes.

2° **Infanterie**: Corps actifs et anciennement dits de réserve.

3° **Cavalerie**: Corps actifs et unités de réserve montés ou non montés, troupes d'automitrailleuses et d'auto-canons.

4° **Artillerie**: Artillerie des divisions et des corps d'armée à l'exclusion de: l'état-major de l'artillerie des corps d'armée, l'état-major du parc d'artillerie des corps d'armée, les équipes de réparations divisionnaires et de corps d'armée, artillerie d'armée, artillerie de tranchée, artillerie hippomobile, artillerie de position à l'exception du grand parc d'artillerie et de l'état-major de l'artillerie d'armée, artillerie lourde à tracteur à l'exception des unités de réparation, réserve générale d'artillerie lourde à l'exception de l'état-major de la réserve générale d'artillerie lourde, des batteries de construction de voies normales, des unités de réparation, des unités de travailleurs, des parcs d'artillerie d'assaut à l'exclusion de l'état-major de l'artillerie d'assaut, unités de tir contre avions à l'exception des postes ou sections demi-fixes installés à demeure à une distance du front supérieure à quinze kilomètres.

5° **Génie**: Génie des divisions et des corps d'armée à l'exclusion de l'état-major du génie des corps d'armée, compagnies de sapeurs-mineurs à la disposition des armées, compagnies spéciales, compagnies d'électriciens, compagnies de pontonniers, unités de première ligne à l'exclusion des parcs, compagnies de sapeurs de chemins de fer à l'exclusion des compagnies de travailleurs, sections de projecteurs de campagne d'armée, compagnies de sapeurs de navigation, personnel marinier seulement.

6° **Aéronautique** : Aviation, escadrilles, personnel naviguant de toutes autres formations, aérostation, compagnies d'aérostiers, observateurs et personnel de manœuvres, équipages de ballons dirigeables.

7° **Santé** : Groupe de brancardiers, armée d'Orient, Maroc.

1° Mêmes formations que pour le front du Nord et du Nord-Est en ce qui concerne les états-majors;

2° Formations qui reçoivent normalement des hommes du service armé des classes 1903 et plus jeunes.

Algérie, Tunisie : Formations actives affectées à la défense de la colonie et du protectorat, colonies des pays de protectorat autres que le Maroc, formations actives.

Missions étrangères : Missions militaires en Russie et en Roumanie, en ce qui concerne le personnel employé dans les armées et dans les formations subordonnées.

Art. 2. — Le personnel des groupes de brancardiers classés dans les unités combattantes demeure neutralisé conformément aux conventions internationales en vigueur.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au « Journal officiel » de la République française et inséré au « Bulletin des Lois ».

Trente Avions allemands ont survolé la Hollande

Rotterdam, 20 août. — Il est maintenant positivement établi que trente avions allemands au moins ont survolé, vendredi, le territoire hollandais.

Trois Agents de Désertion condamnés au Maximum

Toulouse, 20 août. — La cour d'appel de Toulouse a condamné à cinq ans de prison chacun, c'est-à-dire au maximum de la peine, les nommés Gabriel Descoins, François Lasserre et Jean-Marie Moga, qui avaient été respectivement condamnés, par le tribunal correctionnel de Toulouse, à quatre ans, deux ans et un an de prison comme agents de désertion.

Un Ouragan de feu sur le Front italien

Rome, 20 août. — L'artillerie italienne a ouvert dimanche matin un feu terrible contre les positions autrichiennes situées entre le Monte-Nero, au nord de Tolmino, et le Monte-Hermada, près de la mer, qui barre la route de Trieste, soit sur les 65 kilomètres environ du front de l'offensive italienne du printemps dernier.

Le Communiqué officiel annonçant ce bombardement ajoute que l'aviation et l'aéronautique italiennes déploient la plus grande activité, jetant la panique aux points de concentration de troupes et à l'arrière des lignes ennemies. Le bombardement a atteint dimanche soir une intensité inconnue jusqu'à présent. Une quantité formidable de canons a été massée tout le long du front, et les patrouilles de reconnaissances rapportent que les effets du bombardement sont effroyables dans les lignes autrichiennes.

Le Communiqué officiel autrichien d'hier, annonçant le bombardement, avoue que les obus italiens portent bien au delà des tranchées de première ligne. **On envisage ici d'importantes et prochaines opérations dans la direction de Trieste.**

Le Canon tonne sur tout le Carso

Berne, 20 août. — Le canon est déchaîné de Tolmino à la mer. On annonce également que l'empereur Charles se rend de nouveau sur le front italien et qu'il visitera tout d'abord le secteur du Carso.

LA PAIX DU PAPE

Commentaires autrichiens

Bâle, 20 août. — Les journaux autrichiens, qui n'ont pas encore le texte intégral de la Note du pape, commencent maintenant à prendre position.

La « Reichspost » voit dans la démarche de Benoît XV un appui moral pour les empires centraux, car dans l'ensemble elle exprime des idées maintes fois exposées par les dirigeants de l'Allemagne et de l'Autriche, et elle conclut : « Les empires centraux feront tout pour soutenir l'effort de Benoît XV. »

L'« Arbeiter Zeitung », organe des socialistes, approuve d'autant plus l'initiative du pape que les moyens indiqués par le saint-père comme nécessaires à une paix juste et durable furent déjà préconisés par les socialistes.

Toutefois, la « Deutsche Volksblatt », sans méconnaître l'importance de la démarche pontificale qui a surtout pour but d'amener la possibilité d'un échange de vues, se montre assez sceptique en ce qui concerne le succès définitif de cette initiative.

Commentaires espagnols

Madrid, 19 août. — Le « Diaro Universal », commentant l'initiative du pape, croit que l'occasion n'était pas propice, ni le contenu du document bien choisi.

Le journal signale que l'intervention de l'Espagne aurait dû être sollicitée pour que la voix du pape arrivât aux pays avec lesquels le Vatican n'a pas de relations directes.

« En outre, dit-il, notre médiation nous aurait permis d'examiner le terrain et de préparer quelque chose de plus précis pour l'avenir. Nous aurions ainsi donné signe de vie, mais on a préféré nous laisser dormir, et, dans cette lutte internationale, celui qui dort est tout près de la mort. »

Le « Diario » termine en demandant au ministre des affaires étrangères d'expliquer les raisons pour lesquelles l'intervention de l'Espagne n'a pas été sollicitée.

A la Bourse de Berlin

Zurich, 20 août. — A la Bourse de Berlin, la publication de la Note pontificale a provoqué une baisse considérable de toutes les valeurs de guerre, et une hausse des valeurs du temps de paix.

Michaelis va s'expliquer sur la Note du Pape

Zurich, 20 août. — Il se confirme que le chancelier Michaelis prononcera, demain mardi, à la séance de la commission principale du Reichstag, un grand discours sur la Note du Vatican et sur les buts de guerre de l'Allemagne. Toute la presse d'outre-Rhin prévoit que ce discours aura une grande importance politique.

Les milieux bien informés affirment que le discours de Michaelis restera complètement dans le cadre des déclarations antérieures de Bethmann-Hollweg et des autres dirigeants allemands. Le chancelier remerciera le pape d'avoir tenté de rétablir la paix et acceptera ses bons offices, tout en se référant aux propositions des empires centraux du 12 décembre.

Michaelis affirmera que les puissances centrales sont prêtes à entrer à tout moment en négociations en vue d'une paix pleine d'honneur, donnant toutes les garanties de développement économique et politique à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie et à leurs alliés. Il précisera aussi la situation de l'Allemagne en cas de pourparlers de paix.

On assure que le chancelier parlera également de la situation militaire des empires centraux.

Des députés amèneront le débat sur les questions de la censure d'Etat de siège, ainsi que sur la situation alimentaire.

Cette séance, qui, sans contredit, peut avoir une portée considérable, est attendue, dans tous les milieux politiques allemands, avec une impatience extrême.

La Fraude sur le Blutage

La Jurisprudence de Poitiers

Toulouse, 20 août. — Le tribunal correctionnel de Muret relaxait récemment, en admettant leur bonne foi, deux boulangers de Rieux et Bérat, détenteurs de provisions de farine de froment d'un blutage inférieur à 85 %. Ces décisions ayant été frappées d'appel par le ministère public, la cour de Toulouse vient de les réformer. Ces boulangers sont condamnés à 5 fr. d'amende à titre d'avertissement, et la cour a proclamé, contrairement à la thèse récente du tribunal de Poitiers, la parfaite légalité des décrets en cette matière.

AU MAROC

Le Rebelle germanophile Abd el Malek battu

Tanger, 19 août. — En présence de l'effervescence des tribus qui subissent l'influence d'Abd-el-Malek, l'agitateur aux gages de l'Allemagne, le groupe mobile de Taza, concentré à M'Coun, se porta le 4 août dans la région de Sidi-Belkacem pour y installer un poste pour couvrir le pays des Haoura. Abd-el-Malek avait rassemblé près de la même région une harka de trois mille fusils avec ordre de s'opposer à la marche du groupe mobile.

Après deux heures de combat, notre avant-garde, soutenue par le canon, a enlevé d'assaut trois crêtes successives, pendant que les contingents dissidents attaquaient vivement notre flanc gauche. L'ennemi fut repoussé partout. Le groupe mobile ayant atteint son objectif, campa le soir même à Belkacem.

Nous avons eu dans cet engagement sept tués et vingt-trois blessés, tandis que les pertes de l'ennemi se sont élevées à soixante-quatre tués, plus un grand nombre de blessés.

Malgré cet échec, l'ennemi, par de violentes contre-attaques, renouvelées du 6 au 9 août, poursuivit le combat. Cette série d'attaques infructueuses lui coûta encore quatre-vingts tués.

L'emplacement du poste est resté fixé sur la rive est de l'oued M'Coun, à proximité d'une source.

Cette sanglante défaite des dissidents soustrait à leur action des populations qui se sentent désormais protégées par nous et en témoignent leur satisfaction. Des symptômes de détente sont signalés partout.

Diverses fractions des Branes et autres tribus, que l'agitateur avait réussi à attirer, commencent à le désavouer et à manifester leur soumission.

L'AUTRICHE serait prête à céder à l'Italie des Terres irrédentes

Turin, 20 août. — Selon un renseignement de bonne source, l'Autriche désire tellement la paix qu'elle **serait disposée à accorder les territoires demandés par l'Italie dans les pourparlers engagés à la veille de l'intervention italienne.** Naturellement, l'Italie ne pourrait accepter maintenant cette transaction. L'Allemagne empêcherait son alliée d'établir ce précédent, mais cette information digne de foi est très significative.

Aux Etats-Unis

LES REVELATIONS DE M. GERARD
Les Conditions de Paix de de Bethmann-Hollweg

Londres, 20 août. — La partie des mémoires de M. Gérard publiée aujourd'hui par le « Daily Telegraph » traite de l'idée de la paix telle que les Allemands l'entendent.

« A la fin de janvier 1917, dit M. Gérard alors que M. de Bethmann-Hollweg me parlait encore une fois de paix, je lui dis :

— Quelles sont donc ces conditions de paix auxquelles vous faites constamment allusion ? Voulez-vous me permettre quelques questions précises à ce sujet ? Premièrement : les Allemands sont-ils prêts à évacuer la Belgique ?

— Oui, mais avec des garanties.

— Quelles sont ces garanties ?

— Il se peut que nous soyons obligés de retenir les forts de Liège et de Namur. Il nous faut aussi d'autres forts et des garnisons à travers la Belgique; il nous faut des voies ferrées, des ports et tous autres moyens de communication. Les Belges ne pourront plus maintenir une armée; mais nous, nous devrons avoir le droit de conserver une armée considérable en Belgique. Nous devons également obtenir le contrôle commercial de la Belgique.

» Je répondis à tout cela :

— Je ne vois pas que vous laissiez beaucoup aux Belges, sauf que le roi Albert aura le droit de résider à Bruxelles avec une garde d'honneur.

— Nous ne pouvons permettre que la Belgique soit comme un ouvrage avancé de l'Angleterre.

» Je demandai ensuite :

— Et le nord de la France ?

— Nous acceptons d'évacuer, répondit le chancelier.

— Mais la frontière orientale ?

— Il nous faut là une rectification très importante.

— Au sujet de la Roumanie ?

— Nous laisserons la Bulgarie s'arranger avec la Roumanie.

— Et la Serbie ?

— On pourra permettre l'existence d'une très petite Serbie, mais cela, c'est l'affaire de l'Autriche. Et il nous faut des indemnités de tous. On doit, en outre, nous rendre tous nos navires et nos colonies. »

L'ARMEE AMERICAINE VA AVOIR SES COMMUNIQUES

Washington, 20 août. — La publication officielle des bulletins de guerre commencera le 27 août. Ils donneront la nomenclature des pertes.

2,000 OFFICIERS VONT S'EMBARQUER POUR LA FRANCE

Washington, 19 août (officiel). — 2,000 officiers américains ont été désignés pour se rendre immédiatement en France, où ils termineront leur instruction et formeront le cadre du corps expéditionnaire.

UNE SOCIETE DE VIGILANTS CONTRE LES PACIFISTES DES CARREFOURS

New-York, 20 août. — Un comité de vigilants, composé de citoyens patriotes de New-York, a commencé à fonctionner contre les orateurs de coins de rues, qui abusent de la liberté de la parole pour attaquer les projets de guerre américains.

Les vigilants dispersent d'autorité ces réunions, et font dresser des procès-verbaux aux orateurs, ce qui est le droit de tout citoyen américain. Quand eux-mêmes sont arrêtés par la « disturbance », — provocation de désordre sur la voie publique, — les juges les acquittent invariablement.

En Espagne
le Calme se rétablit

Madrid, 19 août. — On mande de Barcelone que la tranquillité règne dans la ville. Demain lundi, les usines et fabriques reprendront le travail normal.

Les autorités militaires ont reçu diverses sommes représentant un total de 25,000 pesetas pour récompenser les soldats qui se sont fait remarquer par leur dévouement au cours de ces derniers jours. De différents points de l'Espagne, des adresses de félicitations arrivent au gouvernement.

On mande de Castellon, que les ouvriers de cette ville ont également décidé de reprendre le travail demain.

Madrid, 19 août. — M. Sanchez Guerra, ministre de l'intérieur, confirme ce soir que la situation redevient normale dans tout le pays. Le calme renaît également dans la région minière du Rio-Tinto.

Les autorités de Bilbao espèrent que demain lundi, lorsque les usines annonceront l'ouverture des ateliers, 50 pour 100 au moins des ouvriers métallurgistes reprendront le travail.

LA GREVE EST TERMINEE

Madrid, 20 août. — **Il se confirme que la grève générale a complètement avorté. La tranquillité est maintenant rétablie dans toutes les provinces.**

LE MANIFESTE REVOLUTIONNAIRE

Madrid, 20 août. — Le Manifeste publié par le Comité révolutionnaire de la grève générale et distribué clandestinement dans tous les milieux ouvriers d'Espagne expose les buts de la révolution. Il faut remarquer que la plupart des signataires de ce Manifeste ont été arrêtés dès les premières heures de la grève générale; ils appartiennent pour la plupart au parti socialiste, à l'Union générale des travailleurs et au parti républicain.

QUELLE SERA L'ATTITUDE DES PARLEMENTAIRES?

Madrid, 20 août. — On se demande maintenant ce que feront les parlementaires qui avaient participé il y a quelques jours à la Conférence de Barcelone. On a dit avant-hier qu'ils s'étaient réunis à Oviedo. On n'a jusqu'à présent aucune confirmation de cette nouvelle.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 21 août 1917

(44)

Le Prince Rouge

Par Ch. VAYRE et R. FLORIGNI

TROISIEME PARTIE

Le Bouffon du Margrave

CHAPITRE II

Au Château d'Albert l'Ours

(Suite)

— Cela est évident.

Il paraissait soucieux.

— Aldorf ?...

— Monseigneur ?

— Que penses-tu que je doive faire au sujet de cette fille ?

— Je ne sais trop... Il faudrait que je réfléchisse.

— Ici... il me paraît que c'est jouer un jeu dangereux... Si Zita s'avisait d'aller se plaindre à ma femme...

— Il faut éviter cela à tout prix.

— Et puis... j'ai beau être margrave de Brandebourg, je ne me sens pas encore bien le maître ici... Sans compter qu'une aventure de ce genre, si elle tournait mal, pourrait indisposer la population.

— En effet, il vaudrait mieux, à mon avis, attendre que nous soyons de retour à Kirchausen.

— N'est-ce pas ?... Alors, tu enlèves Zita... Tu la conduis à Zollern, et... le reste me regarde... Qu'en penses-tu ?

— On ne peut mieux dire.

— Va revoir ma femme et reviens vite... Je ne puis me passer de toi...

CHAPITRE III

Propos d'amour et autres

Charlotte avait ordonné à Zita :

— Sous aucun prétexte tu ne laisseras entrer quelqu'un dans ma chambre.

— Même monseigneur le margrave ?

— Lui surtout !

Et comme Zita paraissait étonnée :

— Je ne veux pas que mon mari sache que je suis en conférence avec le baron Aldorf. Il pourrait croire que je m'occupe de tes amis, avoir des soupçons.

— Comptez sur moi, noble dame, personne n'entrera, pas même monseigneur.

— Bien.

Charlotte ayant fermé la porte, laissé retomber la tenture, courait se jeter au cou d'Aldorf que Zita venait d'introduire.

— Enfin, je te revois mon amour... dit-elle en l'embrassant... Sois sans crainte... nous pouvons nous aimer en toute sécurité, Zita veille... et si Frédéric survenait...

— Charlotte, dit Aldorf, soyons prudents. Ton mari sait que je suis auprès de toi. S'il survenait à l'improviste...

— Zita veille, te dis-je, et elle a l'ordre de ne pas le laisser approcher. S'il insistait, elle ferait du bruit, nous préviendrait adroitement. Je suis obligée d'agir ainsi, ne connaissant pas les détours de ce château ni les passages secrets. Mais j'ai bien examiné cette chambre, et nous sommes à l'abri de toute surprise. Pas de porte secrète, pas d'autre issue que celle qui donne dans l'antichambre où veille la Bohémienne. Mais pourquoi es-tu soucieux ?

— Ah ! dit Aldorf, se laissant tomber sur une chaise basse garnie de coussins, j'ai motif d'être soucieux, et je ne comprends pas ta gaîté, ton insouciance après ce que je t'ai dit tout à l'heure.

— Les amis de Zita sont en fuite, et c'est ce qui te trouble ? Ne devrais-tu pas au contraire te réjouir de voir de quelle façon les événements nous servent ? Tu n'es pas compromis dans l'évasion de ces hommes et l'on ne pourra te soupçonner d'être d'accord avec eux, quoi qu'ils fassent, comprends-tu bien ? L'un d'eux aime Zita ! Il la retrouvera, sois-en sûr. L'amour ne connaît pas d'obstacles. Les deux prisonniers, une fois libres, ne se hâteront pas de se réfugier en pays étranger, mais rechercheront avec ardeur Zita, qu'ils trouveront dans les bras de Frédéric. Tu n'auras pas à intervenir... ni moi. Laisse les événements suivre leur cours, et bientôt, mon Albert, tes vœux seront comblés et ta Charlotte t'appartiendra toute. Tu deviendras son époux, son maître.

Aldorf l'avait prise dans ses bras.

Gagné par la confiance qu'avait sa maîtresse, il oubliait tous les soucis de l'heure présente, il oubliait Zollern et grisé par la passion, il s'abandonna aux caresses ardentes de sa maîtresse.

Un bruit de voix leur parvint.

C'était une discussion.

Charlotte, s'arrachant aux bras d'Aldorf, murmura :

— C'est mon mari !

— Que faire ? s'écria Aldorf affolé...

— Cache-toi sous mon lit, dit Charlotte à demi nue et ne bouge pas, quoi que tu entendes.

Ramassant son épée, sa toque, son justaucorps, Aldorf se glissa avec peine sous le grand lit sculpté.

Charlotte, très calme, acheva de se dévêtir, se glissa dans le lit et, prenant une pose paresseuse, arrangeant ses cheveux sur l'oreiller, elle ferma les yeux, feignit de dormir.

Mais la discussion hors de la chambre semblait s'être apaisée, on n'entendait qu'un murmure indistinct, celui d'une conversation paisible.

Que se passait-il donc derrière cette porte entre Zita et Zollern ?

Rien que de très simple :

Zita exécutait sa consigne.

Zollern, lorsqu'Aldorf l'avait quitté, était resté un moment en proie à des sentiments très complexes.

Dans son cerveau en ébullition, tout se mélangeait : Zita, les prisonniers, la rage de voir lui échapper ceux qui l'avaient insulté.

Par où commencer ? Que faire ?

Les intérêts de l'Etat de Brandebourg aussi le sollicitaient et son ambition lui faisait un devoir de ne rien négliger.

Brusquement il se décida. Il se rendait auprès de Charlotte afin d'assister à son entretien avec Aldorf, de crainte que n'échappât au baron une parole imprudente.

Et, par la même occasion, il verrait Zita ! Ce nom seul suffisait à l'affoler.

Comment jusqu'ici avait-il pu résister au désir furieux qui le tenaillait, faisait affluer le sang à son cerveau, bouleversait tout son être ?

Pour apaiser la fièvre qui était en lui, il fallait que son désir fût assouvi...

Il fallait que Zita lui appartînt, qu'il la tînt, frémissante entre ses bras, étouffant sous ses rudes baisers les gémissements de cette colombe craintive. Il fallait qu'il la sentît vaincue par sa passion désordonnée, bestiale.

A cette vision, Zollern ricana.

— Oui... oui... je la veux, et elle sera à moi en dépit de tous les obstacles. Je briserai tout ce qui se mettra entre elle et moi. Je ne puis attendre plus longtemps. Aldorf est auprès de Charlotte... Je vais dire qu'il veut que Zita lui soit rendue à l'instant et que, n'osant formuler sa demande, c'est moi qu'il a chargé de la réclamer. Le baron dira comme moi, emmènera Zita. Je la ferai cacher ici... et ce soir...

Il ne termina pas sa phrase, se rendit d'un pas rapide vers les appartements de la comtesse de Hohenzollern, à l'autre extrémité du château.

Il trouva Zita assise, rêveuse, souriante. Elle pensait à Jacqueminot.

Zollern, entré sans bruit, s'arrêta pour la contempler.

Qu'elle était belle et désirable, cette fille de Bohême ! Plus jolie que Charlotte, certes ! Plus jolie que toutes les filles et nobles dames de Bavière. Un tel trésor de beauté ne pouvait rester plus longtemps sans maître.

— Zita... dit le margrave, adoucissant sa voix rude.

Zita se leva, pâlit.

— Monseigneur, balbutia-t-elle, excusez-moi... je ne vous avais pas entendu.

Zollern sourit, s'avança lentement.

— Tu es plus belle que jamais ! dit-il.

Puis, devenu soudain méfiant :

— Ma femme est là ? demanda-t-il.

— Oui, monseigneur... mais elle ne reçoit pas.

— Même moi ? ricana Zollern, qui vit Zita se placer devant la porte comme pour la défendre... Quelle est cette plaisanterie ? Quel tour pendable veut-elle encore me jouer ? Aldorf est-il avec elle ? En ce cas...

Il fit un mouvement.

— N'entrez pas, dit Zita, élevant la voix pour être entendue, n'entrez pas, monseigneur. C'est l'ordre de ma noble maîtresse.

— Laisse-moi passer ! dit Frédéric rudement.

Et il étendit la main pour éloigner Zita, qui jeta un cri de terreur.

Alors, se ravisant, calmée comme par enchantement, elle prit la main de Zollern, étonné, et lui demanda :

— Monseigneur, voulez-vous me permettre de regarder les lignes de votre main. Jamais je ne vis lignes si curieuses.

Frédéric de Hohenzollern, superstitieux comme tous ceux de son époque, fut pris de crainte.

— Ho ! jeune fille, que veux-tu dire par là ? Il me revient que tu es de Bohême comme cette vieille femme qui osa s'interposer entre nous et que je châtiai de son audace.

Au souvenir de sa mère adoptive lâchement assassinée par cet homme, Zita pâlit et dut baisser ses paupières pour masquer la flamme de colère qui brillait dans ses yeux.

Elle pensa que sa maîtresse avait dû l'entendre, qu'elle allait venir. Or, ce qu'elle voulait avant tout, c'était rendre service à celle qui lui témoignait tant d'amitié. Elle comprenait vaguement que la présence d'Aldorf dans la chambre de Charlotte était anormale.

Si candide qu'elle fût, son instinct de femme lui faisait pressentir obscurément la vérité.

Zollern entrant à l'improviste, cela pouvait causer une catastrophe.

Sa maîtresse avertie devait — ainsi pensait-elle — prendre les précautions nécessaires pour éviter un malheur et faire disparaître Aldorf.

Il fallait avant tout gagner du temps.

— Monseigneur, il n'y a nulle sorcellerie à lire dans les lignes de la main... C'est une science qui me vient des Bohémiens, il est vrai, mais qui ne saurait toucher en rien aux choses de la religion. Voulez-vous me permettre, monseigneur, de voir votre destinée dans votre main ?

Le ton de Zita était si insinuant, si caressant, que Zollern n'hésita plus.

— Par le diable ! fit-il, s'il y a péché en ceci, c'est toi qui le commets et non moi, et dom Jacobus, mon chapelain, m'absoudra au plus tôt, s'il ne veut que je lui donne de ma dague dans la gorge. C'est affaire à lui de dire des patenôtres pour les chrétiens qui fautent et de les absoudre. Allons, regarde dans ma main.

(A suivre.)

DE LA BALTIQUE AU CAUCASE

Les Russes repoussent toutes les Attaques

Pétrograd, 19 août (officiel).

FRONT OCCIDENTAL : Au sud-ouest du LAC NAROCZ, environ deux compagnies allemandes, soutenues par l'artillerie, ont pris l'offensive et ont attaqué nos tranchées dans la région du village de STAHOVTZE. Elles ont été repoussées par notre tir de barrage. Sur le reste du front, fusillade et reconnaissances d'éclaireurs.

FRONT ROUMAIN : Pendant la journée du 5 août ((18 août), l'ennemi a entrepris une série d'attaques dans la direction d'OCNA (au sud de GROZESCI); il a été repoussé.

Dans la journée du 5 (18 août), dans la région de SLONICOU, la lutte s'est poursuivie avec des alternatives diverses. En fin de compte, toutes les attaques ont été repoussées.

FRONT DU CAUCASE : Dans la direction de KARPOUT, faible attaque des Turcs repoussée. Fusillade sur le reste du front.

20,000 Soldats maximalistes font Amende honorable

Pétrograd, 19 août. — A Pétrograd même, près de vingt mille hommes de la garnison, qui avaient refusé jusqu'ici, sur les conseils des maximalistes et des agents germanophiles, de partir sur le front, viennent de faire savoir à M. Kerensky par une délégation qu'ils demandaient à être envoyés le plus tôt possible en première ligne pour effacer le souvenir de leur attitude passée.

Le Général Plumer reçoit la Croix de Guerre

France, 19 août. — Le général Anthoine, commandant les forces françaises sur notre gauche, dans les Flandres, vient de décorer de la croix de guerre plusieurs hommes de la Nouvelle-Zélande. Il a épinglé, sur la poitrine du général Plumer, la même distinction en l'honneur de sa victoire de Mesvines.

Enormes Pertes allemandes

Londres, 19 août. — Bien que prévenue de notre attaque, l'artillerie allemande ne nous a guère gênés; nos canons semblent avoir étouffé toute résistance de la part de l'ennemi.

Au cours de l'affaire de Langemarck, un bataillon allemand reçut l'ordre de contre-attaquer : quarante hommes seulement marchèrent à l'assaut; c'est tout ce qui restait du 3e bataillon du 262e régiment d'infanterie. La 79e division de réserve et la 214e ont cruellement souffert. Dans certains cas, l'ennemi n'a résisté que pour éviter d'avoir à se trouver de nouveau sous notre barrage en se retirant.

Dans les combats de Lens, six bataillons de la 4e division de la garde se trouvèrent engagés et furent à peu près anéantis : leurs pertes dépassèrent de beaucoup le total de celles des Canadiens, au cours de l'engagement tout entier.

La 7e, la 8e et la 11e divisions de réserve ont également été sérieusement éprouvées, si bien que les Canadiens ont mis quatre divisions hors de combat en vingt-quatre heures.

Le nombre de jeunes soldats de la classe 1919 faits prisonniers est élevé.

DU MONT NERO A L'ADRIATIQUE

L'Artillerie italienne devient très active

Rome, 19 août (officiel).

Depuis hier, à l'aube, notre artillerie bat avec violence les positions ennemies depuis le MONT NERO JUSQU'A LA MER.

Nos escadrilles d'avions et de dirigeables, bombardent efficacement les rassemblements de troupes sur l'arrière des lignes adverses.

Confirmation autrichienne

Genève, 19 août. — Le Bulletin autrichien d'hier huit heures du soir signale que de violents combats d'artillerie sont engagés sur l'Isonzo. Les Italiens bombardent l'arrière des positions ennemies et rassemblent des troupes entre le Mrzli-Uhr (Carso) et la mer.

EN GRÈCE

Un Recueil des Trahisons de l'ancien Régime

Athènes, 19 août. — M. Politis, ministre des affaires étrangères, dépose le Livre Blanc sur le bureau de la Chambre, puis il ajoute :

« C'est une amère ironie d'appeler « Livre Blanc » ce document, dont la lecture donne la preuve de la plus criminelle spéculation sur les suprêmes intérêts nationaux, du honteux mensonge des gouvernants du pays, de la déchéance morale et du déshonneur. Le « Livre Blanc » devrait être appelé « Livre Noir ». Les documents qu'il contient représentent la plus obscure, la plus noire page de la longue histoire grecque. »

M. Politis termine en disant qu'il publie les documents pour éclairer le monde sur ce qui a été fait à l'insu du peuple de la Grèce et pour éclairer la majorité qui a suivi M. Venizelos, afin de démontrer que les dirigeants n'étaient pas seulement traîtres, mais qu'ils étaient aussi indignes de s'appeler Hellènes. (Vifs applaudissements.)

Les Etats-Unis de l'Amérique centrale

New-York, 19 août. — On mande de la Libertad que le gouvernement de Costa-Rica a proposé aux autres Etats du Centre de l'Amérique la convocation d'une conférence pour étudier la prorogation des traités de Washington de 1907. Il serait également question de l'unification des cinq Républiques.

L'opinion publique du Honduras et du Salvador serait favorable à ce projet.

Situation des Engagés volontaires après la Guerre

Les jeunes gens engagés volontaires pour la durée de la guerre, et appartenant à des classes qui à la cessation des hostilités n'auraient pas encore été appelées ou ne seraient pas maintenues sous les drapeaux, pourront opter soit pour la continuation de leur service militaire, de manière à accomplir sans interruption leur temps de service actif, soit pour le renvoi dans leurs foyers en attendant l'appel normal de leur classe.

La Guerre aérienne

Onze Avions boches abattus

Six autres gravement endommagés

NOS ESCADRILLES bombardent les Gares et Etablissements ennemis

Paris, 19 août (officiel). — **Notre aviation de chasse s'est montrée particulièrement active dans la journée du 18. Onze avions sont tombés en flammes ou ont été complètement détruits à la suite de combats aériens avec nos pilotes. En outre six appareils ennemis ont dû atterrir dans leurs lignes avec de graves avaries.**

Dans la nuit du 17 au 18, et dans la journée du 18, nos avions ont bombardé les gares de Cortemack, Thourout, Lichtervelde, Ostende, Cambrai ; les baraquements de la forêt d'Houthulst, la gare de Dun-sur-Meuse, les dépôts de munitions de Bantheville. Un incendie a éclaté dans la gare de Cambrai et dans un établissement.

Action aérienne contre Gand

Gand, 18 août. — Vers onze heures, hier soir, les habitants de Sas-de-Gand ont été réveillés par de violentes explosions de bombes qu'on lançait apparemment sur Selzaete. Les canons antiaériens ont ouvert un feu nourri. Il paraît que Gand a été bombardé par des aviateurs.

Contre les Spéculateurs

Création de Comités cantonaux de Surveillance

Paris, 19 août. — Le ministre du ravitaillement vient de prendre un arrêté pour essayer d'enrayer les entreprises de spéculation dont se rendent coupables beaucoup d'intermédiaires peu consciencieux. L'arrêté institue dans tous les centres où un tel organisme peut être jugé souhaitable, comme un conseil de discipline de commerce dont la mission consistera essentiellement à surveiller le marché, à se rendre compte des prix de revient et des prix de revente.

Ces comités pourront, le cas échéant, réclamer des poursuites dont, pourtant, seuls les préfets et les sous-préfets auront l'initiative. Mais ces comités devront, préalablement à toute plainte, entendre le commerçant ou tout au moins le convoquer pour que ce dernier ait le moyen d'apporter les justifications nécessaires.

Le ministre espère ainsi exercer par ce moyen un contrôle efficace sur le prix des denrées, toute surveillance efficace étant actuellement presque impossible en l'absence de tout personnel qualifié.

Ces comités seront composés de commerçants ou commerçantes et de représentants des consommateurs, dont un nombre déterminé devra être choisi parmi les représentants des organismes ouvriers. Tous les membres de ces comités seront élus par le Conseil municipal.

L'arrêté envisage, en outre, que le Conseil municipal pourra trouver dans ces organismes d'utiles auxiliaires pour aider les municipalités dans l'administration des magasins de vente municipaux, et il prévoit ainsi qu'ils pourront être, à l'occasion, constitués, sous la direction du maire, en comité d'approvisionnement.

La Réglementation de l'Importation des Marchandises

D'impérieuses nécessités de change ont obligé le gouvernement à prendre des mesures tendant à réduire nos achats à l'étranger et par voie de conséquence l'importation de marchandises. L'application de cette mesure a provoqué certaines réclamations auxquelles il n'est possible de donner satisfaction que dans la mesure où elles sont justifiées.

Il est tout d'abord signalé aux intéressés que toutes les demandes de dérogations doivent être adressées au ministre du commerce (service des prohibitions d'importations, 101, rue de Grenelle), qui a seul qualité pour les instruire. Le ministre des finances (service de la direction des douanes), après approbation des propositions de son collègue, communique les décisions au service des douanes et aux importateurs.

Le ministre des finances, responsable de la tenue de notre change, a décidé que le paiement de marchandises à l'étranger effectué avant le 31 juillet constituerait un titre suffisant pour introduire ces marchandises en France. Pour les paiements partiels et les acomptes, les marchandises seront admises jusqu'à concurrence de la valeur de ces paiements. Il devra être justifié du paiement de ces acomptes par la production de feuilles acquittées, factures soldées, extraits de livres certifiés conformes ou certificats de banques. Les certificats de banques étrangères devront être visés par un consul français.

Le Prix du Chocolat est réglementé

Le ministre du ravitaillement, d'accord avec son collègue du commerce et de l'industrie, vient de déterminer de façon précise le prix des chocolats pour arrêter les spéculations qui se manifestent sur cette denrée sous prétexte de la hausse du prix du cacao et du sucre

A la suite de plusieurs réunions tenues au ministère du commerce et au ministère du ravitaillement, la Chambre syndicale des fabricants de chocolat est tombée d'accord sur une réglementation aux termes de laquelle deux qualités de chocolat seraient envisagées :

L'une, comprenant 64 % de sucre et 36 % de cacao de bonne qualité, qui ne pourra pas être vendue aux consommateurs plus de 1 fr. 25 la tablette de 250 grammes et de 0 fr. 65 la tablette de 125 grammes.

Tout chocolat d'une teneur de caco inférieure à 36 % ne pourra pas être vendu aux consommateurs plus de 1 fr. 15 la tablette de 250 grammes et de 0 fr. 60 la tablette de 125 grammes.

Tous les prix devront être indiqués de façon très apparente au moyen d'une étiquette apposée à l'extérieur de la tablette.

Le Feu à la Cathédrale de Saint-Etienne

Méfaits de Cambrioleurs

Saint-Etienne, 19 août. — Des malfaiteurs ont allumé, la nuit dernière, un incendie dans l'église-cathédrale de Saint-Etienne dénommée Grande Eglise. Ils avaient allumé deux bûchers composés de chaises, de dentelles, de nappes, etc., dans la sacristie et dans la tribune où se trouvent les grandes orgues; celles-ci ont été détruites ainsi que de nombreuses statues. Plusieurs troncs ont été défoncés.

On ignore le montant des vols, mais les dégâts causés par le feu et par l'eau répandue par les pompiers seront très élevés.

BORDEAUX

Il y a un an

21 AOUT 1916

A Salonique, les forces alliées prennent l'offensive. Les troupes franco-anglaises franchissent la Struma et s'avancent au nord-ouest de Sérès. A l'aile opposée, les Serbes engagent le combat avec les Bulgares dont ils enlèvent les premières positions. Au centre, les alliés progressent au nord du lac de Doiran et sur le Vardar.

Congrès régional des Métaux

Dimanche s'est tenu, à la Bourse du travail de Bordeaux, un important Congrès groupant tous les Syndicats métallurgistes de la quinzième région. Nous avons remarqué parmi les délégués : MM. Gayé et Dupouy, des mécaniciens; Lapeyre et Blain, de l'outillage du port; Pistre et Mounier, des boîtes métalliques; Lauga et Cascarrat, des chaudronniers; Blot et Coursat, des mouleurs; Vernet et Lathière, des cartouchiers; Massoulat, de Fumel; Barrès, d'Angoulême; Mmes Migné et Sevreau, des ouvrières de guerre, etc.

La séance du matin s'est ouverte sous la présidence du délégué Barrès, assisté de Lauga. Après vérification des pouvoirs, Gaye a fait un compte rendu moral et financier, qui a été adopté à l'unanimité.

Ensuite a été discutée l'importante question des délégués et commissions d'ateliers. Le Congrès a décidé que, dans tous les cas, les délégués devraient être choisis parmi les ouvriers syndiqués âgés de plus de dix-huit ans.

La troisième question à l'ordre du jour était : application de la loi Mourier. Après une assez vive discussion, le Congrès a émis le vœu que la récupération soit toujours soumise au contrôle des organisations corporatives, afin que l'affectation des ouvriers soit en accord avec leurs aptitudes professionnelles.

Au sujet des nouveaux barèmes de salaires, divers délégués ont présenté des observations. Dans plusieurs usines de la région, patrons et ouvriers sont en désaccord. S'appuyant sur la déclaration ministérielle qui dit que les salaires ne doivent, en aucun cas, être diminués, les ouvriers demandent que les primes dont ils bénéficiaient avant la réglementation soient considérées comme faisant partie du salaire. Les patrons prétendent, au contraire, que les primes, ne figurant sur les bordereaux qu'à titre accidentel, peuvent être supprimées purement et simplement. Le Congrès s'est prononcé contre cette façon d'interpréter la circulaire, dont il regrette l'imprécision. D'autres délégués ont demandé la réglementation uniforme du travail aux pièces, l'établissement d'un prix maximum des denrées et le développement du mouvement coopératif ouvrier.

A propos de l'emploi des mutilés de guerre, après lecture d'une intéressante circulaire d'Albert Thomas, le Congrès a émis le vœu que leur placement soit imposé par l'Etat, dans le plus bref délai possible. En outre, il propose, pour ces mutilés, l'application de la formule : « A emploi égal, salaire égal », de préférence à la formule : « A travail égal, salaire égal. » Cette proposition rallie tous les suffrages.

La séance a été levée, et les délégués se sont rendus au restaurant coopératif de la Médoquine. Aucun menu spécial n'avait été élaboré. Les convives ont pu constater de la sorte que la cuisine du restaurant est succulente, et qu'il est possible de faire un excellent et abondant repas, dans un site très agréable, à des prix dont nous sommes, hélas ! déshabitués. Le déjeuner, servi sous les magnifiques ombrages du parc, a été empreint de la plus franche cordialité.

La deuxième séance a été ouverte à deux heures et demie, sous la présidence du délégué Massoulat, de Fumel. Le premier problème étudié a été celui de la main-d'œuvre féminine et de l'organisation de la femme. Le Congrès a demandé, de préférence aux Syndicats mixtes, la constitution d'un Syndicat autonome, placé sous le contrôle effectif des divers Syndicats corporatifs.

Le Congrès a ensuite décidé d'accepter la main-d'œuvre étrangère au même titre que la main-d'œuvre française.

Puis, la néoessité d'une conférence avec les constructions navales a été reconnue. Lauga demande un Congrès de toutes les corporations intéressées, afin de jeter les bases d'un Congrès capable de se prononcer sur la constitution d'un comité intercorporatif des constructions navales.

Enfin est abordée la question la plus importante, celle de l'arbitrage obligatoire et de la capacité civile des Syndicats. La discussion, parfois véhémente, se prolonge jusqu'à sept heures, et le président de séance a besoin de toute son énergie pour diriger le débat. Très adroitement, Lauga présente un ordre du jour repoussant l'arbitrage, mais admettant la représentation aux commissions d'arbitrage de collègues non mandatés par leurs Syndicats. Cet ordre du jour est accepté.

A l'unanimité, le Congrès se prononce contre la capacité civile des Syndicats, dont le principe a été voté par le Sénat, sur rapport de M. Chéron. Les délégués estimant que cette capacité civile créerait une foule d'ennuis juridictionnels, et porterait un coup mortel au droit de grève.

Au nombre des vœux divers adoptés ensuite, notons celui en faveur de la généralisation des garderies scolaires, celui qui déplore la crise de l'apprentissage, et celui qui réclame le quart de place pour tous les ouvriers mobilisés voyageant en chemin de fer.

Avant de se séparer, l'Assemblée a désigné, pour représenter la quinzième région au Congrès national, qui se tiendra les 3 et 4 septembre à Paris, les délégués Dumercq et Lapeyre.

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire :

Michel, soldat au 37e régiment d'infanterie coloniale: « Excellent soldat, sur le front depuis le début des opérations. Blessé très grièvement le 9 mai 1917 en se portant à l'attaque des tranchées ennemies. Une blessure antérieure. Amputé des deux avant-bras. »

Renard, sergent-fourrier au 37e régiment d'infanterie coloniale: « Excellent sous-officier, beaux états de service aux colonies. Grièvement blessé le 2 avril 1917, en transmettant les ordres sous un violent bombardement. Perte de l'usage d'un membre. »

Francès, sergent au 37e régiment d'infanterie coloniale: « Sur le front depuis le début des opérations. Grièvement blessé en marchant à l'attaque le 9 mai 1917. Amputé du bras droit. Deux blessures antérieures. Brave sous-officier. »

Le Bornic, soldat au 37e régiment d'infanterie coloniale: « Jeune soldat, courageux et dévoué. Grièvement blessé le 9 mai 1917 en montant à l'assaut des tranchées ennemies. Enucléation de l'œil droit. Une blessure antérieure. »

Bourvéo, soldat au 37e régiment d'infanterie coloniale: « Brave soldat, grièvement blessé le 9 mai 1917 en montant à l'assaut des tranchées ennemies. Amputé du bras droit. »

Barthomet, soldat au 37e régiment d'infanterie coloniale: « Brave soldat, sur le front depuis le début des hostilités. Grièvement blessé le 2 avril 1917 à son poste de combat. Enucléation de l'œil droit. »

Touati, de la 10e compagnie 115 du 18e escadron du train des équipages militaires : « Très belle attitude au cours du bombardement par avions ennemis du convoi dont il faisait partie. Blessé très grièvement au bras et à la jambe droite, a, malgré ses blessures, montré la plus grande force de caractère en n'abandonnant pas ses animaux et en ne se plaignant pas malgré ses souffrances. A été amputé de la jambe droite. »

Chagnaud, soldat à la C. H. R. du 57e régiment d'infanterie : « Soldat courageux, plein de sang-froid et de dévouement. A été très grièvement blessé, le 5 mai 1917, en se portant vaillamment à l'assaut. »

Petit, soldat à la 5e compagnie du 57e régiment d'infanterie : « Excellent soldat, dévoué, courageux, d'une belle attitude au feu. A été très grièvement blessé au cours d'un bombardement. »

Passet, soldat à la 7e compagnie du 57e régiment d'infanterie : « Soldat d'un courage et d'un entrain admirables. A été grièvement blessé, le 5 mai 1917, en se portant à l'assaut des positions ennemies. Amputé du bras droit. »

Millet, soldat au 156e régiment d'infanterie : « Très bon soldat, ayant toujours fait preuve de bravoure et de dévouement. A été très grièvement blessé, pour la deuxième fois, le 7 mai 1917. »

Aycaguer, soldat à la 6e compagnie du 57e régiment d'infanterie : « Soldat dévoué et très courageux. A montré une bravoure et un sang-froid remarquables, le 5 mai 1917, à l'attaque des positions ennemies. Blessé grièvement au cours de l'action. »

Ludovic, soldat à la 7e compagnie du 57e régiment d'infanterie : « Soldat très discipliné, modèle de bravoure et de dévouement. A été grièvement blessé, le 5 mai 1917, en se portant à l'assaut des positions ennemies. »

Roux, soldat au 57e régiment d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : « Vaillant soldat. S'est distingué par sa belle attitude aux combats du 6 mai 1917. A été très grièvement blessé, pour la deuxième fois, le 8 mai, en accomplissant courageusement la mission dont il était chargé. »

Oizeau, soldat à la 6e compagnie du 57e régiment d'infanterie : « Excellent soldat, brave et dévoué. A été grièvement blessé, le 5 mai 1917, au cours de l'attaque d'une position ennemie fortement organisée. »

Loncan, cavalier au 18e escadron du 10e régiment de hussards : « Excellent cavalier, brave et dévoué. A été grièvement blessé, le 27 mai 1917, en assurant un service de liaison. Déjà cité à l'ordre. »

Gazé, caporal à un groupe de brancardiers divisionnaires (18e section d'infirmiers militaires) : « Excellent gradé, courageux et dévoué, volontaire pour les missions périlleuses. A été grièvement blessé, le 5 juin 1917, en organisant le transport des blessés. »

Maingeaud, soldat à la 10e compagnie du 144e régiment d'infanterie : « Vaillant soldat, brave et plein d'ardeur. A fait preuve d'excellentes qualités d'énergie, d'audace et de sang-froid au cours de la nuit du 5 au 6 juin 1917 en forçant l'ennemi à évacuer un poste avancé. »

Chambinaud, caporal au 144e régiment d'infanterie : « Excellent gradé; a constamment fait preuve depuis le début de la campagne de courage et d'endurance. Le 6 juin 1917, a pris le commandement d'une demi-section privée de son chef et l'entraînant vigoureusement à l'assaut, a contribué à enrayer la contre-attaque ennemie. »

Combeau, soldat à la 11e compagnie du 57e régiment d'infanterie : « Soldat courageux et plein d'allant. A été très grièvement blessé le 6 mai 1917 au cours d'une violente contre-attaque. »

Faisant, aspirant à la 5e compagnie du 57e régiment d'infanterie : « Sous-officier énergique, dévoué, insouciant du danger. A été grièvement blessé le 5 mai 1917 au cours d'une attaque en se distinguant par son ardeur et son audace.

Bicard, caporal à la 10e compagnie du 144e régiment d'infanterie : « Excellent gradé doué d'énergie et d'autorité. Dans la nuit du 5 au 6 juin 1917, remplaçant son chef de demi-section grièvement blessé, a brillamment enlevé ses hommes à la contre-attaque, brisant l'élan de l'ennemi, a réussi à le repousser en lui infligeant de sérieuses pertes. »

Laluce, soldat à la C. H. R. au 57e régiment d'infanterie : « Brave soldat très dévoué. A été grièvement blessé le 6 mai 1917 en assurant un service de ravitaillement malgré un violent bombardement. »

Vidry, soldat à la 6e compagnie du 57e régiment d'infanterie : « Soldat vaillant et dévoué. A été très grièvement blessé le 6 mai 1917 en luttant énergiquement contre une patrouille ennemie.

Claverie, soldat à la 11e compagnie du 57e régiment d'infanterie : « Soldat brave et plein d'allant. S'est distingué par son énergique attitude au cours des combats des 5 et 6 mai 1917. A été très grièvement blessé le 6 mai en repoussant une patrouille ennemie. »

Barry, sergent à la 20e compagnie du 344e régiment d'infanterie : « Grade intrépide, d'un grand courage et d'un entier dévouement. A été grièvement blessé, à Vaux-Chapitre, le 4 septembre 1915, en faisant vaillamment son devoir. Perte de l'œil droit. »

Pages, soldat de 1re classe à la 17e compagnie du 344e régiment d'infanterie : « Vaillant soldat, courageux et dévoué. A été grièvement blessé, le 4 septembre 1916, en se portant bravement à l'assaut. Enucléation de l'œil gauche. »

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre de la division, Georges Millepied, soldat de 2e classe, n° matricule 2,757, de la 13e compagnie du 236e régiment d'infanterie: « Très bon soldat. A pris part à de nombreuses patrouilles et a toujours été volontaire pour les missions dangereuses. Dévoué et courageux. Blessé pour la deuxième fois le 30 avril 1917 au cours d'un violent bombardement. »

— Est cité à l'ordre du régiment, Edgard Sèches, soldat brancardier au 14e régiment d'infanterie, 5e compagnie: « N'a pas hésité à s'offrir, malgré un état de fatigue très accusé, pour relever et transporter à l'arrière le corps d'un officier, sous un tir d'artillerie violent, le 2 mai 1917. »

La mère de ce brave est veuve et habite 6, place Simiot.

— Est cité à l'ordre du régiment, l'adjudant Honoré Suberbielle, du 209e territorial d'infanterie, 1re compagnie: « Excellent sous-officier, esclave de son devoir. Malgré une très grande fatigue, n'a pas voulu s'arrêter dans son service jusqu'au jour où il a dû être évacué sur l'ordre formel du médecin. »

— Deux membres de l'Association mutuelle des employés de tissus, mercerie et bonneterie, qui font vaillamment leur devoir sur le front, ont été l'objet des citations suivantes :

A l'ordre du régiment, Gabriel Delhuile, soldat à la 2e compagnie de mitrailleuses du 23e d'infanterie : « Très bon mitrailleur, a fait preuve, au cours de l'attaque du 16 avril 1917, d'un courage et d'un entrain remarquables. Modèle d'énergie et de bravoure. »

Sa famille habite 113, rue Laroche.

A l'ordre du régiment, le caporal Kléber Brouillon, du 344e d'infanterie : « A contribué avec une ardeur inlassable, dans les circonstances difficiles, à assurer le ravitaillement en munitions du régiment et des unités de renfort, sans se laisser arrêter par la violence des bombardements, notamment le 31 juillet 1917. »

La famille du caporal Brouillon habite le Bouscat.

Inscription maritime

M. Lacoste, chef du secrétariat du directeur de l'inscription maritime à Bordeaux, est affecté au quartier de Marseille.

M. Traverse, administrateur de 1re classe, en service à Paris, est nommé chef du secrétariat du directeur de l'inscription maritime à Bordeaux.

PETITE CHRONIQUE

Mauvais traitements. — Madame X..., demeurant rue Arnaud-Miqueu, a été signalée par M. le docteur Dausse, médecin municipal, pour mauvais traitements envers ses enfants. Procès-verbal a été dressé à la mauvaise mère.

On a arrêté. — Jean L..., ouvrier charpentier à la Compagnie du Midi, demeurant rue Pelleport, qui a violenté le garde champêtre Guérineau ainsi que l'agent cycliste Drouillard, tandis que ces derniers procédaient à la vérification des papiers d'identité des personnes qui passaient sur le pont du Guit, dimanche soir, vers onze heures et demie. L'agent Guérineau, qui a eu le nez tuméfié et plusieurs contusions sur le corps, a dû interrompre son service.

Disparition. — Mlle Marthe Marambits, vingt et un ans, demeurant avec sa mère, rue Marcelin, qui a quitté il y a huit jours le domicile, n'a pas reparu.

Ecrasé par un Camion

Lundi matin, vers dix heures, un jeune garçon, Georges X..., âgé d'une dizaine d'années, jouait sous le hall des Capucins, lorsqu'il fut renversé par un camion automobile chargé de fûts; une des roues de la pesante voiture passa sur la tête de l'enfant, et la mort fut instantanée.

Mort subite

Dimanche, vers midi vingt, M. Francis-Bernard Turon, trente-trois ans, homme d'équipe de chemin de fer, détaché à la gare du Midi, est mort subitement sur la machine n. 6-40, tandis que celle-ci faisait une manœuvre sur la voie de triage, à environ 200 mètres de la place Latune.

M. Abadie, commissaire de police, de service à la Permanence, avisé téléphoniquement, s'est transporté sur les lieux, et, après les constatations d'usage, a fait transporter le corps au domicile de la famille, n. 113, cours Saint-Jean.

Théâtres et Concerts

BOUFFES-CASINO-D'ETE. — Jusqu'à jeudi soir compris, **Dalbret**, le célèbre diseur, dans ses œuvres et créations. Troupe formidable avec **Augé** et **Mario**, Charles Casella, et tous les interprètes de la revue à sa centième : « **Toujours à Ciel ouvert !** » Gros succès des scènes nouvelles : « Madame veut un Filleul ! », « les Concours du Conservatoire », la parodie de « la Tosca » et l'hilarant numéro acrobatique « les Augé and Mario's », que tout Bordeaux voudra voir. — Jeudi, matinée offerte aux familles; 800 places pour les blessés des hôpitaux. **Dalbret, Augé** et **Mario** dans la revue.

ALHAMBRA-THEATRE. — Vu l'énorme succès remporté par « **les Nouveaux Riches** », qui ont été représentés dimanche devant des salles combles, la nouvelle direction a décidé d'en prolonger les représentations jusqu'à dimanche prochain inclus. La très amusante et spirituelle comédie de R. de Cesse et de l'excellent auteur bordelais Ch.-A. Abadie est admirablement interprétée par les artistes qui l'ont créée à Paris : le remarquable **Abel Tarride**, au jeu sobre et d'un comique intense; l'hilarante Jeanne Cheirel et les exquises Suzy Depsy, Antoinette Payen, etc., et la troupe complète du Théâtre Sarah-Bernhardt. Location, rue d'Alzon. — La direction vient de s'assurer le concours de **M. O. de Lagoancre**, qui organise une splendide saison d'opérettes, avec le concours de M. Floriàn, un des meilleurs metteurs en scène du moment. — **Pour les blessés :** jeudi, matinée au profit de la Croix-Rouge. Mille places seront réservées aux blessés.

APOLLO-THEATRE. — A l'occasion de la foire de Bordeaux, quatre représentations données par l'impressario Rasimi, avec ses artistes, se dérouleront à ses cours de sténographie, anglais, mandoline, solfège (cours supérieur), piano (cours supérieur).

Les concours de couture, broderie, fabrication de fleurs auront lieu en fin septembre; les nombreuses fillettes qui fréquentent nos garderies de grandes vacances y participeront.

Appel aux pères et mères de famille, réunion générale mardi prochain, à huit heures et demie du soir, siège social, 185, rue du Tondu. Ordre du jour: Compte rendu des démarches faites par le camarade Maurice, pétition, subvention, questions diverses.

Chemin de Fer d'Orléans

La Commission du réseau d'Orléans apportera, au 1er septembre 1917, les modifications ci-après aux horaires des trains de voyageurs :

TRAINS DIRECTS

Le train direct BC Bordeaux-Paris partira de Bordeaux-Saint-Jean à 20 h. 26, pour arriver à Tours à 2 h. 54, et à Paris-quai d'Orsay à 8 h. 6.

Section de Tours à Poitiers

Le train 6 Poitiers-Tours aura son horaire modifié comme suit: Poitiers, départ 9 h. 5; Saint-Pierre-des-Corps, arrivée 12 h. 1, avec arrêt à toutes les gares intermédiaires.

Section de Poitiers à Angoulême

Le train 25 Poitiers-Angoulême sera modifié comme suit: Poitiers, départ 16 h. 10; Angoulême, arrivée 19 h. 25, avec arrêt à toutes les gares intermédiaires.

Section d'Angoulême à Bordeaux

Le train 124 (122 nouveau) partira de Bordeaux-Bastide à 19 h. 48 pour arriver à Libourne à 20 h. 55, conséquence de la modification du train BC et pour faciliter la rentrée dans la banlieue des employés et ouvriers travaillant à Bordeaux.

LES GROUPEMENTS MUTUALISTES

LES PREVOYANTS DE L'AVENIR. — Les sociétaires des Prévoyants de l'Avenir non mobilisés sont invités à payer régulièrement leurs cotisations s'ils veulent éviter les amendes statutaires. Versements tous les jours, 8, cours Tournon, de 11 heures à 5 heures, pour les 36e, 773e, 815e et 1,836e sections.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

LIGNE TELEGRAPHIQUE. — ENQUETE. — L'administration des télégraphes va faire procéder à l'établissement d'une ligne électrique (transformation d'une artère téléphonique rues Arago et Dupré-de-Saint-Maur, place Gambetta, 5, pose d'un support attaché. Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports restera pendant trois jours consécutifs, à partir du 27 au 29 août 1917, déposé à la mairie de Bordeaux, où les intéressés peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

SPECTACLES

SOIREE DU LUNDI 20 AOUT

BOUFFES CASINO D'ETE. — A 8 h. 15 : la revue « **Toujours à Ciel ouvert !** », avec **Dalbret, Augé et Mario.**

ALHAMBRA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « **les Nouveaux Riches** », avec la troupe du **Théâtre Sarah Bernhardt.**

THEATRE-FRANÇAIS. — A 8 h. 30 : Cinéma. « Mame Nicolas » en intermède.

CINÉMAS

Cinéma Géant du Théâtre-Français

« **Méduse voilée !** » — Tous les soirs, à 8 h. 30, et matinée jeudi, le plus beau spectacle de famille, composé de 3,000 mètres de films, instructif, attrayant et varié, avec « **Méduse voilée** ». Prix modérés. Salle aérée et confortable. Carnets d'abonnements reçus à toutes les représentations.

SPORTS

CYCLISME

Le Circuit du " Cri de Bordeaux "

Victoire de Lalanne

Le deuxième circuit de notre confrère spécial « Le Cri de Bordeaux » a remporté, dimanche après-midi, un succès plus triomphal encore que celui de 1916. Soixante-douze concurrents se sont rangés sous les ordres du starter, — ce qui est un joli record, — et les vainqueurs ont couvert les 61 kilomètres du circuit — très accidenté — en un temps digne des meilleurs « cracks » de l'avant-guerre. Les jeunes prouvent ainsi qu'ils sont de la classe de leurs aînés. Nous sommes ravi d'avoir à en faire la constatation.

Il ne nous est pas moins agréable d'avoir à enregistrer l'heureuse décision qui a permis aux coureurs des deux fédérations cyclistes rivales de se rencontrer loyalement. Nous avons, du reste, à bord de notre auto les deux représentants à Bordeaux des deux groupements, MM. Bardeau, président de la F. C. S. O., et Doléac, chef délégué de l'U. V. F.

On sait qu'il ne nous est pas possible de narrer en détail, comme nous le désirerions, les péripéties de la course qui nous a été permis de suivre cependant de bout en bout, pilote de main de maître par notre excellent confrère M. Bouyx.

Dès les premiers kilomètres, nombreux sont les lâchés. Une chute quasi générale contribue encore, au Carbon-Blanc, à désagréger le peloton, qui ne compte déjà plus, à Saint-André-de-Cubzac, qu'une vingtaine de coureurs.

Entre Cadillac-sur-Dordogne et Fronsac, un des favoris, l'excellent Moreau, est en difficultés avec sa chaîne : il ne reverra plus le peloton qui, débarrassé de ce concurrent dangereux, accélère sérieusement; aussi bien, sa chaîne l'arrêtera deux fois en cours de route, et il ne pourra mieux faire que d'enlever brillamment la première place du second peloton.

A Fronsac, douze jeunes seulement en tête. Au virage de la route qui conduit à Libourne, Verdier se trompe, perd quelques mètres et... l'espoir de figurer dans le peloton de tête.

Dans la traversée de Libourne, c'est au tour de Coudere d'abandonner toute chance de victoire : sa chaîne est brisée.

A la sortie de Libourne, au lieu dit la Maison-Rouge, une prime de route va être disputée. Loche, qui a fait une fort jolie course, se dégage le premier, mais fournit son effort un peu trop tôt, à notre avis, et Lalanne qui a sauté sur sa roue vient le coiffer, triomphant d'un pneu de son adversaire qu'on pouvait croire premier à un mètre à peine de la ligne.

Jusqu'à Bordeaux, au milieu d'une véritable haie de spectateurs, le groupe va d'un train moins rapide — on se ménage pour l'ultime effort. Pourtant, de timides essais de lâchages éliminent deux autres coureurs. L'un d'eux, Domino, avec un beau courage, revient pourtant par trois fois, mais ne sera plus dans le groupe au moment de l'enlevage final.

Beychac, Yvrac, la foule est plus dense encore. Enfin, voici qu'apparaît le drapeau, là-bas, aux Quatre-Pavillons, au milieu d'une cohue extraordinaire. Ils ne sont plus que cinq à prétendre la victoire. L'expérience de la prime n'a pas porté ses fruits. Loche, en effet, part à nouveau en tête de loin et mène l'enlevage. Lalanne, une fois encore, happe sa roue au passage et se dégage au bon moment, remontant irrésistiblement son adversaire, dont il triomphe d'une longueur et demie au milieu des acclamations. Les trois autres très près; puis les trois suivants lâchés. 1 heure 50' 58" a accusé le chronomètre de M. Boudoire, ce qui bat de près de 2 minutes le temps du vainqueur de 1916. (Moreau, 1 heure 58' 45".)

Les arrivées se succèdent à des intervalles plus ou moins rapprochés, sous les applaudissements du public toujours nombreux. Puis, les lauréats se rendent au café du Commerce pour la dernière signature.

La victoire de Lalanne est trop nette pour être discutée. C'est un athlète bien en forme et bien digne de son succès. Constatons que le jeune Loche a manqué de tactique : il est encore jeune, il est vrai, et saura sans doute profiter des leçons de l'expérience. Quant à Dumézil, il n'a pas failli à son titre d' « éternel troisième ».

Voici l'ordre des premières arrivées :

1. Lalanne, en 1 h. 56' 58"; 2. Roger Loche, à une longueur et demie; 3. Dumézil; 4. Barde; 5. Verdeun; puis : 6. Domino; 7. Cosse; 8. Gourin, et 9. Moreau, en 2 h. 8' 23" 2/5; 10. Maney; 11. Rives; 12. Martin; 13. Sabourin, etc.

R. H.

HIPPISME

Courses à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, 19 août.

Voici le résultat des courses :

PRIX VERDUN (handicap gentlemen). — 1. Agant-Aco (Garner); 2. Holle (Hirons); 3. Tibay (Stokes).

PRIX NUAGE (à réclamer). — 1. Sudulraut (Garner); 2. Emisadon (Lyne); 3. Wicklow (Higson).

PRIX AS D'ATOUT (handicap). — 1. Cupidon (Garner); 2. Bacon (Stockes); 3. Guépard (R. Sauval).

PRIX HOULI. — 1. Mezzotin (Ripert); 2. Huchovent (Garner); 3. Francia (Lyne).

LAIT CONDENSÉ FARINE LACTÉE NESTLÉ LA MARQUE PRÉFÉRÉE

COMMUNICATIONS

Patronage Jules-Ferry